

ÉTAT-MAJOR DE LA MARINE : *secrétariat central ; secteur « bulletin officiel ».*

ERRATUM à la circulaire n° 000-1799-2007/DEF/CEMM du 11 janvier 2007 (BOC 14, texte 65 ; BOEM 321) relative au guide relatif à la notation des officiers généraux de la marine.

Du 28 juin 2007

NOR D E F B 0 7 5 0 0 1 6 Z

Texte modifié :

Circulaire n° 000-1799-2007/DEF/CEMM du 11 janvier 2007 (BOC 14, texte 65 ; BOEM 321)

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 321.3.

Référence de publication : BOC N°20 du 27 août 2007, texte 26.

Dans l'entre-deux barres :

Rubrique « *Texte abrogé* », corriger pour lire :

« Circulaire n° 199/DEF/CEMM du 25 avril 2002 (BOC, p. 4555 ; BOEM 321) et son modificatif du 9 février 2004 (BOC, p. 1693). »